

MOINS D'ARGENT POUR LES FORÊTS HYPOTHÈQUERA LA RELANCE INDUSTRIELLE À MOYEN TERME

Les rumeurs de compressions budgétaires des programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées se transforment graduellement en certitudes. Le 20 juin dernier, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, a indiqué lors de l'étude des crédits de son ministère que le budget de ces programmes serait amputé dès cette année, et ce, malgré le fait que les entreprises engagées dans les travaux sylvicoles aient amorcé leur saison avec une planification similaire à l'année dernière. Ce message reflétait les propos tenus par le ministre Lessard au congrès de la FPFQ le 12 juin dernier. Toutefois, son ministère n'a toujours pas confirmé les réductions budgétaires par territoire d'agences régionales.

Concrètement, le budget de 28,5 M\$ du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées serait maintenu... pour cette année. La portion de 5 M\$ du Programme d'investissements sylvicoles s'appliquant sur le territoire privé disparaîtrait et le Programme de création d'emplois visant les travailleurs sylvicoles serait amputé de 700 000 \$.

La disparition du Programme d'investissements sylvicoles aura des impacts variables d'une région à l'autre puisque le budget de ce programme avait été distribué pour compenser les disparités créées par la répartition du programme régulier. En d'autres termes, les régions qui bénéficiaient moins d'un programme recevaient davantage de l'autre.

Cette orientation est d'autant plus déconcertante que les budgets des mêmes programmes dédiés aux travaux sylvicoles effectués en forêt publique augmentent de 42 millions M\$ pour passer à 225 M\$ en 2014 et que le Parti libéral du Québec s'était engagé, par écrit, à stabiliser les budgets des programmes en forêt privée.

La FPFQ et ses affiliés poursuivent leurs représentations pour maintenir les budgets des programmes à la même hauteur que l'année dernière sur la base des motivations suivantes :

- ✿ Le maintien des budgets correspondrait en réalité à une réduction de 2 % par rapport à l'année précédente en raison de l'inflation;
- ✿ Les budgets ont déjà subi des compressions de plus de 33 % depuis 2009;
- ✿ Les budgets annoncés pour 2014 représenteront un creux historique selon les montants octroyés au cours des vingt-cinq dernières années (en dollars constants);
- ✿ Les budgets en forêt publique sont en hausse de 42 M\$ cette année;
- ✿ Les travaux sylvicoles sont amorcés en forêts privées et les dépenses engagées pour l'année 2014;
- ✿ Les compressions entraînent des iniquités entre les régions;
- ✿ L'impact de la révision du Programme de remboursement des taxes foncières ne se fera pas sentir avant quelques années;
- ✿ Le Parti libéral du Québec s'était engagé par écrit à maintenir les budgets de ces programmes.

La FPFQ invite les propriétaires et producteurs forestiers, les élus municipaux, les industriels forestiers et les organisations œuvrant auprès de cette clientèle à faire valoir ces arguments à leurs députés.

COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES ANNONCÉES POUR LES PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES (EN DOLLARS COURANTS)

Territoire d'agences de mise en valeur des forêts privées	Le budget 2014 annoncé sans confirmation				Exercice 2013				Variation 2014/2013	Variation 2014/2012
	Programme régulier	Programme de création d'emplois	Programme d'investissements sylvicoles	Total	Programme régulier	Programme de création d'emplois	Programme d'investissements sylvicoles	Total		
Abitibi	1 373 700 \$	0 \$	0 \$	1 373 700 \$	1 373 700 \$	0 \$	209 400 \$	1 583 100 \$	-13%	-18%
Appalaches	2 268 220 \$	0 \$	0 \$	2 268 220 \$	2 268 220 \$	0 \$	452 200 \$	2 720 420 \$	-17%	-22%
Bas-Saint-Laurent	7 037 600 \$	5 085 000 \$	0 \$	12 122 600 \$	7 037 600 \$	5 185 000 \$	452 000 \$	12 674 600 \$	-4%	-6%
Bois-Francs	1 896 200 \$	0 \$	0 \$	1 896 200 \$	1 896 200 \$	0 \$	350 400 \$	2 246 600 \$	-16%	-21%
Chaudière	2 132 180 \$	0 \$	0 \$	2 132 180 \$	2 132 180 \$	0 \$	452 200 \$	2 584 380 \$	-17%	-23%
Côte-Nord	305 900 \$	0 \$	0 \$	305 900 \$	305 900 \$	0 \$	9 800 \$	315 700 \$	-3%	-4%
Estrie	2 506 100 \$	0 \$	0 \$	2 506 100 \$	2 506 100 \$	0 \$	627 300 \$	3 133 400 \$	-20%	-26%
Gaspésie-Les-Îles	1 954 150 \$	960 000 \$	0 \$	2 914 150 \$	1 954 150 \$	1 560 000 \$	193 800 \$	3 707 950 \$	-21%	-23%
Lac-Saint-Jean	1 832 550 \$	0 \$	0 \$	1 832 550 \$	1 832 550 \$	0 \$	130 800 \$	1 963 350 \$	-7%	-9%
Lanaudière	471 200 \$	0 \$	0 \$	471 200 \$	471 200 \$	0 \$	166 200 \$	637 400 \$	-26%	-33%
Laurentides	947 150 \$	0 \$	0 \$	947 150 \$	947 150 \$	0 \$	263 100 \$	1 210 250 \$	-22%	-28%
Mauricie	1 265 400 \$	0 \$	0 \$	1 265 400 \$	1 265 400 \$	0 \$	251 200 \$	1 516 600 \$	-17%	-22%
Montérégie	947 150 \$	0 \$	0 \$	947 150 \$	947 150 \$	0 \$	314 800 \$	1 261 950 \$	-25%	-32%
Outaouais	1 121 000 \$	0 \$	0 \$	1 121 000 \$	1 121 000 \$	0 \$	560 200 \$	1 681 200 \$	-33%	-41%
Québec	1 423 100 \$	0 \$	0 \$	1 423 100 \$	1 423 100 \$	0 \$	428 700 \$	1 851 800 \$	-23%	-30%
Saguenay	727 700 \$	0 \$	0 \$	727 700 \$	727 700 \$	0 \$	87 300 \$	815 000 \$	-11%	-14%
Témiscamingue	233 700 \$	0 \$	0 \$	233 700 \$	233 700 \$	0 \$	50 600 \$	284 300 \$	-18%	-23%
Total :	28 443 000 \$	6 045 000 \$	0 \$	34 488 000 \$	28 443 000 \$	6 745 000 \$	5 000 000 \$	40 188 000 \$	-14%	-18%

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec, 26 juin 2014

BILAN DU 45^e CONGRÈS DE LA PPFQ

Le ministre Lessard devra défendre les programmes de mise en valeur des forêts privées

Le ministre Lessard s'est adressé à l'assemblée de la PPFQ en soulignant les difficultés financières du gouvernement et le travail qui devra être fait afin de préserver les budgets des programmes de mise en valeur des forêts privées. Il a indiqué vouloir s'impliquer autant pour les dossiers de la forêt publique que pour ceux de la forêt privée.

Les représentants des 130 000 propriétaires forestiers, réunis en assemblée générale, ont exprimé au ministre Lessard leur vive inquiétude quant au maintien des programmes gouvernementaux de soutien aux travaux sylvicoles ainsi que l'accès aux marchés pour leur bois. [Pour lire la suite.](#)

Le plan de travail de la prochaine année

Suivant la tradition, les délégués des producteurs forestiers de toutes les régions du Québec ont adopté plusieurs résolutions pour orienter le travail de leur organisation syndicale. Les délégués ont ainsi demandé que les représentations se poursuivent pour assurer un meilleur accès aux marchés pour le bois des producteurs forestiers. Rappelons que leurs parts de marchés ont diminué, atteignant un creux historique de 15 % de l'approvisionnement de tout le bois rond consommé par les industriels québécois.

Par ailleurs, la forêt privée est affectée chaque année par des catastrophes naturelles d'ampleurs variées (chablis, verglas, épidémies d'insectes, etc.), ce qui impose aux propriétaires de récupérer rapidement d'importants volumes de bois en perdition. Les producteurs demandent une politique de prévention et de récupération des bois en forêt privée.

Deux autres résolutions réclament une répartition équitable des budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée, ainsi que la révision du régime de fiscalité foncière pour les producteurs forestiers reconnus. Une stabilité des budgets des programmes de mise en valeur de la forêt privée a fait l'objet d'une demande auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Enfin, ils ont aussi demandé d'abolir la taxe sur les opérations forestières qui n'a pas été révisée depuis 1962.

[Le cahier des résolutions de la 45^e assemblée de la PPFQ est maintenant disponible.](#)

M. Marc-Yvon Poulin est le nouveau lauréat du Prix Henri-Paul-Gagnon

M. Poulin, ardent promoteur de l'action collective pour défendre les intérêts de chacune des entreprises de producteurs forestiers, s'est toujours assuré que les priorités corporatives des organisations de producteurs agricoles et forestiers ne l'emportent pas sur celles de leurs membres. Il a toujours cru que des organisations au service des propriétaires forestiers encourageraient un plus grand nombre à mettre en valeur leurs boisés. L'important pourcentage de propriétaires forestiers beaucoup engagés dans des activités forestières et sylvicoles témoigne de la justesse de cette orientation. [Pour lire la suite.](#)

Merci aux partenaires du congrès 2014 de la PPFQ

Forêts, Faune
et Parcs

Québec

La Financière
agricole
Québec

LES PRODUITS
D'ÉRABLE DU
QUÉBEC

Fondation de la faune du Québec

Ressources naturelles
Canada
Natural Resources
Canada

Canada

CSST

Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

Papiers White Birch^{MC}
STADACONA WB S.E.C. | SCIERIE LEDUC



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013-2014 DE LA PPFQ

Le travail quotidien de la Fédération des producteurs forestiers du Québec vise à stimuler la mise en valeur des potentiels de la forêt privée québécoise, améliorer le revenu des producteurs forestiers, préserver leur accès aux marchés des bois, et accroître le partage du risque financier de la sylviculture en agissant auprès des ministères, des intervenants du secteur forestier et des acteurs de la société civile sur la scène provinciale.

[Pour consulter le rapport d'activité.](#)

LA FORÊT PRIVÉE CHIFFRÉE 2014

La PPFQ a procédé à la mise à jour du recueil d'informations *La forêt privée chiffrée*. Cette publication recense les dernières statistiques portant sur le territoire de la forêt privée, les propriétaires forestiers et leurs activités d'aménagement ainsi que les récoltes de bois qui s'y déroulent. Ces données permettront aux lecteurs de faire leurs propres analyses sur plusieurs enjeux de la forêt privée.

[Pour consulter La forêt privée chiffrée.](#)

